



CAMERCAP-PARC

Evaluer - Proposer - Innover
Assess - Suggest - Innovate

Avenue FOCH - Immeuble MINFI (4^{ème} étage) B.P. 6175 Yaoundé - Tél. : (237) 222 22 58 58 / 222 22 34 82- Fax : (237) 222 22 34 21
E-mail : contact@camercap-parc.org Site : www.Camercap-parc.org

IMPACT DU COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE

**CONFINEMENT OU PROTECTIONNISME : AU DELA DE L'URGENCE, UNE OPPORTUNITÉ POUR
REALISER LA RUPTURE DE NOTRE MODELE ECONOMIQUE**

Par Barnabé Okouda

Introduction

La crise de la pandémie du Coronavirus (Covid-19) est donc venue bousculer la conscience universelle. Aucun pays au monde n'est épargné et aucune classe sociale n'est à l'abri. Et les mesures de riposte préconisées et appliquées à travers la planète rivalisent de rugosité, de fermeté et sévérité pour contenir la propagation. De l'épidémie à la pandémie, le Covid-19 est venu mettre à nu la vulnérabilité de l'espèce humaine supposée être supérieure aux autres. La crise sanitaire entraîne avec elle une crise économique et une crise sociétale sans précédent dans l'histoire du monde et de manière simultanée et combinée ! Le niveau de risque généralisé atteint jusque-là remet en lumière le sort commun de notre humanité collective. La terre est notre maison commune, prenons soin tous ensemble, rappelait le Pape François dans son encyclique « LAUDATO SI », publiée le 24 mai 2015 à Rome, reprenant en écho le message principal du 3^e sommet de la terre tenu à Rio de Janeiro au Brésil en 1992.

Le Cameroun ayant fatalement rejoint le peloton des premiers pays africains touchés, essentiellement par des personnes venues de l'extérieur du pays, a pris une série de mesures fortes, applicables dès **le mercredi 18 mars 2020** pour une période de 15 jours renouvelables. Treize (13) mesures drastiques arrêtées à l'issue d'un conseil des Ministres présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement sous la supervision étroite du Président de la République du Cameroun. Ce dernier avait à cet effet annoncé les couleurs pour préparer les esprits dans un message par tweet dans la matinée du 17 mars.

Voilà pour le *hot spot*, l'urgence. *And what next ?*

Ce qui est trivial c'est que dans un délai non encore défini, la crise sanitaire s'estompera, laissant place à ses 02 excroissances que sont la crise économique et la crise sociétale qui, elles ne reculeront pas au même rythme.

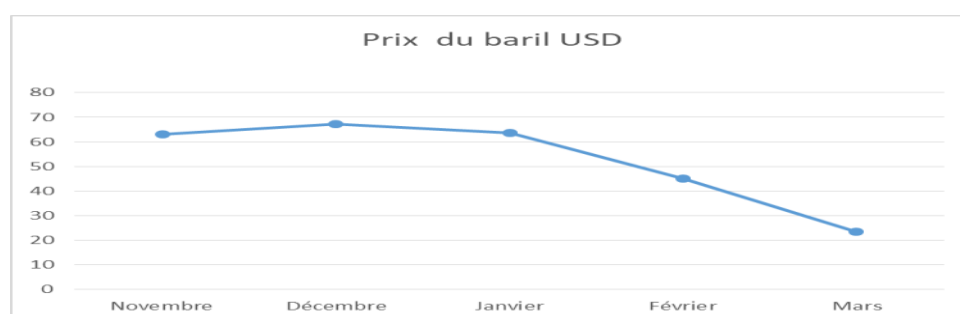
La présente note a pour but, au-delà de l'instant, des chiffres, de l'urgence et de la conjoncture, de s'essayer dans le prospective. Elle vise à éveiller l'attention des autorités nationales et des acteurs de développement sur des options de réactions post-crise, une projection des anticipations de nature structurelle afin de permettre à notre pays de limiter les effets négatifs et leurs impacts sur l'économie, l'environnement et la société à moyen et long terme.

1. Le recul de la croissance économique mondiale suite à la baisse de la demande

L'énergie est un facteur déterminant essentiel de l'activité économique depuis la révolution industrielle. Que ce soit le secteur primaire, secondaire ou tertiaire, l'énergie sous toutes ses formes est un intrant à fort coefficient de corrélation. Et L'indicateur par excellence utilisé dans ce cas est le cours du pétrole sur les places boursières. Ainsi d'un prix moyen de 56 USD le baril en novembre 2019, (et c'était d'ailleurs l'hypothèse de base pour l'estimation des recettes retenue par les autorités pour la Loi de Finances 2020 au Cameroun), le baril s'échangeait au 18/03/2020 à 23,82 USD. Soit près de la moitié ! La conséquence immédiate et directe sur le niveau de recettes pour le Trésor public est sans appel. Et ceci dans une hypothèse que la dégringolade ne va pas s'aggraver.

La mise en berne de la quasi-totalité des compagnies aériennes du monde et autres modes de transport expliquant en partie cette baisse du cours du pétrole. Et au-delà du pétrole, toutes les autres matières premières (cacao, coton, minerais, etc.) sont en chute libre au niveau des bourses d'échanges. Le comportement de nos exportations en valeur va fatalement nous reproduire à une échelle encore plus sévère, la situation de 2016 dans la zone CEMAC à savoir : la rareté des devises qui avait contraint les 06 états membres à un programme d'ajustement, dénommé avec pudeur, programme de réformes économiques et financières – PREF CEMAC-.

Graphique 1 : Tendence générale du cours moyen du pétrole de novembre 2019 à mars 2020



Source : infographie à partir des données du site <https://prixdubaril.com/>

Graphique 2 : Evolution quotidienne du cours du pétrole de novembre 2019 à mars 2020



Source : Capture d'écran <https://prixdubaril.com/> , le 24 mars 2020 à 13H 00

Les principaux partenaires au commerce extérieur avec le Cameroun sont les plus concernés au monde. Au cours des cinq (05) dernières années : la Chine, la France, l'Italie, l'Espagne, l'Union Européenne en général, les USA, entre autres, ont représenté en Importations et en Exportations plus de 60% de nos échanges. Avec le ralentissement avéré de l'activité économique, la demande en provenance de ces principaux clients va fortement diminuer, et donc nos exportations avec, et la conséquence immédiate étant la diminution des flux de devises entrants.

Par ailleurs, du fait de la fermeture des frontières et le confinement imposé dans ces Etats, les importations – notamment des produits manufacturés et produits alimentaires- en provenance du reste du monde vont connaître une inflation certaine, du fait de la rareté (insuffisance de l'offre). Et nul n'est besoin d'être un expert en régression économétrique pour déduire que l'impact sera violent sur l'économie camerounaise en particulier, et la zone CEMAC en général, au vu de notre niveau de dépendance affichée.

La conséquence inéluctable de cette crise à l'échelle planétaire sera donc la diminution des possibilités de générer des devises et d'en relever le stock existant à défaut de le maintenir.

Dès lors, le programme de réformes en cours par le Cameroun (soutenu par la a Facilité Elargie de Crédit du FMI avec la BAD, la Banque Mondiale, l'UE, et la France) - et qui devrait arriver à terme en juin 2020 est donc hypothéqué dans ses clauses initiales (et actuelles) . **Une crise de devises, pire que celle de 2016, dans la zone CEMAC est inévitable. Nous devons nous y préparer et anticiper.** Car par principe de solidarité comme en 2016, le Cameroun qui se porte moins mal dans l'espace CEMAC devra soutenir ses voisins. Un lourd tribut à payer au nom de l'intégration !

2. Les 13 mesures de confinement du gouvernement camerounais

Chaque vie humaine étant sacrée et hors de prix, la notion de victime ici ne concerne pas les effets sur le plan sanitaire du Covid-19, i.e. ne renvoie pas dans ce qui suit aux personnes humaines.

Au 24 mars 2020, le Cameroun n'avait pas encore décidé du confinement total de ses populations. Mais, comme dans le reste du monde, la première victime du confinement sur le plan économique et social au Cameroun est **le secteur du tourisme**. La restriction des mouvements de personnes porte un grand coup au transport sous toutes les formes, à la restauration et à l'hébergement hors domicile habituel (hôtellerie), aux activités culturelles et de loisirs, etc. L'annulation ou le report des grands événements internationaux prévus au Cameroun (CHAN, Foires, Conférences, etc.) en sont une illustration. Et par effet de chaîne, toutes les activités concourant en amont ou en aval de ce secteur vont en pâtir en restreignant leur production de biens et services. Qu'il s'agisse des activités agroalimentaires, de la production et distribution des produits énergétiques, et des services connexes, l'économie camerounaise paiera un tribut certains sur ses finances publiques en termes de manque à gagner sur les recettes fiscales et non fiscales.

Il est à noter que selon l'Institut National de la Statistique, les plus grandes entreprises camerounaises en termes de contribution aux impôts et effectifs d'employés, se comptent dans l'agroalimentaire (sociétés brassicoles, huileries, transformation de céréales, production de fruits et légumes, production et transformation de viande et poisson, etc.).

La seconde victime est **le secteur du commerce et de la distribution** qui par nature regroupe des activités de contact entre vendeurs et acheteurs. Avec le confinement et la recommandation de respecter la distanciation (supérieure ou égale à 1 mètre), les activités commerciales et services connexes sont des victimes sans appel du Covid-19. Le ralentissement du commerce provoquera la chute de la production, voire la fermeture des unités de production fragiles et vulnérables dont la plupart se regroupe dans les PME/TPE (96% des entreprises au Cameroun).

Des mesures conservatoires diligentes pour sauver notre écosystème productif doivent être anticipées dès maintenant.

Un autre secteur lourdement frappé est le secteur Education/Formation. En effet, la troisième mesure du plan de confinement édicté par le Premier Ministre pour contenir la propagation du Covid-19 est la *fermeture des établissements scolaires de la maternelle à l'enseignement supérieur, étendu à la formation professionnelle*. L'objectif étant de réduire les possibilités de contamination par des rassemblements, l'école étant par nature un lieu de regroupements de forts effectifs en un lieu fermé. Les élèves et les étudiants sont donc à la maison depuis le 18 mars 2020, pour 15 jours renouvelables.

Pour éviter le spectre d'une année blanche, à l'enseignement supérieur – les cycles primaires et secondaires étant pratiquement à la cinquième séquence sur six, et quasiment à plus de 90% de couverture des programmes – le Ministre d'Etat en charge de l'enseignement supérieur a réuni son état-major pour trouver une porte de sortie. Sans surprise, la proposition de l'enseignement à distance est revenue sur la table. Or celle-ci n'est pas une innovation au Cameroun, on en parle depuis plus de 20 ans !

L'inertie tant décriée par le Président de la République nous a rattrapés. Soit ! Profitons donc pour faire le grand bond en réalisant une stratégie de rupture dans le domaine.

Afin de ne pas subir de plein fouet les effets de la même mesure appliquée en Europe et autres régions du monde, les systèmes éducatifs des divers pays ont misé sur les TIC. De la maternelle au supérieur, les enseignements, les devoirs et les évaluations sont envoyés via divers réseaux et plateformes électroniques.

Le télétravail est de plus en plus encouragé en milieu professionnel.

Comment donc réaliser cette rupture ?

En privilégiant l'action aux discours et aux démonstrations à la télé ; en universalisant l'accès à l'électricité et en réduisant les coûts d'accès à l'internet au Cameroun. La redynamisation de la CAMTEL doit servir à cet effet. Car il ne s'agira pas seulement de l'enseignement supérieur mais de tout le système éducatif du pays avec une population majoritairement jeune.

La Stratégie Nationale de Développement pourrait être révisée dans ce sens tant qu'elle est encore au stade de validation.

Dans le domaine de l'éducation/ formation, il est plus qu'opportun d'étendre la pratique (complémentaire ou alternative) de l'enseignement à distance et du e-learning à l'ensemble du système éducatif, tant en milieu urbain et que rural et à tous les niveaux de la maternelle au supérieur. Cela va exiger de reformer/reformater les modules d'enseignement par une mise à niveau des formateurs pour les orienter à développer la nouvelle approche à distance en plus de la présentielle par des outils TIC.

En ce qui concerne la santé et l'assistance sociale, ainsi que pour le commerce et la distribution, le numérique devrait rentrer comme un input de base et une nécessité pour leur développement.

Pour l'administration et le secteur de production des services, s'organiser pour promouvoir le télétravail, comme le recommande la mesure 11. Mais de la déclaration à la pratique, il faut oser rupture. Et cela a un coût, pas seulement financier, mais surtout stratégique et politique. Car il faudra faire des choix et les assumer.

No more as usual ! Adopter et appliquer ce nouveau paradigme va exiger de prendre un grand virage et s'assumer. C'est ce que nous entendons par stratégie de rupture. Et le temps favorable c'est maintenant. Chaque Etat doit se réinventer pour sa survie.

Pendant ce temps, les besoins ne manqueront et vont surtout augmenter en termes de poste de dépenses :

- La situation d'état d'urgence sanitaire de fait dans laquelle le pays se trouve exigera une ardoise non prévue par la LDF 2020 ;
- L'arrêt, au mieux la diminution des activités de certaines entreprises (annulation de commandes, baisse de la demande, défaut de matières premières, personnels confinés, etc.) va exiger des mesures compensatoires de la part de l'Etat, de manière directe ou indirecte, pour éviter la fermeture pour cause de faillite;
- Les conséquences sur les emplois (chômage total ou partiel des personnels), vont induire une réduction des impôts directs (IRPP) et indirects (TVA) à travers la baisse de la consommation, toute chose qui sera loin de contribuer à réduire le niveau de pauvreté des populations projeté dans les documents de stratégie nationale de développement (SND).

Pour l'évaluation quantitative des pertes, nous laissons le soin aux autres structures compétentes d'aller en détail sur les chiffres.

3. Une occasion de revoir la théorie économique et les indicateurs de Bretton Woods

Jusqu'à date, les manuels de finances publiques et autres recommandations des Institutions de Bretton Woods définissent la vulnérabilité d'un état à sa capacités de couvrir ses importations au moins sur 03 mois (voir critères de convergence zone Franc et CEMAC, notamment).

Par ailleurs, la théorie économique enseigne que l'objectif principal de la banque centrale à travers sa politique monétaire est la stabilité monétaire. Plusieurs canaux sont utilisés pour aboutir à l'objectif de sa politique monétaire, dont celui du taux de change. Pour maintenir le taux de change conformément à sa politique monétaire, la banque centrale agit sur les réserves internationales.

Trois motifs sont avancés dans l'utilité des réserves internationales. Le motif de transaction, le motif de précaution et le motif de spéculation : (i) **Le motif de transaction selon lequel les réserves permettent de résoudre les problèmes de transaction entre le pays et le reste du monde ;** (ii) **Le motif de précaution contre l'inflation et, (iii) le motif de prévention contre la spéculation. Dans ces 02 cas,** la banque centrale constitue des stocks de réserves en vue de résorber les problèmes de parité de la monnaie. En d'autres termes, réduire le taux de change ou encore acheter des réserves pour relever le taux de change.

Ainsi, pour évaluer le taux de couverture de la monnaie (qui par ailleurs a des incidences sur la capacité d'endettement), il est communément utilisé un indicateur de vulnérabilité externe du compte des transactions courantes. On en dénombre deux. Le ratio **réserves/importations** qui permet de juger de la couverture des importations par les réserves, et le ratio **réserves/PIB** qui renseigne sur la part des réserves constituées à partir de la richesse du pays. Le premier est plus sensible au motif de transaction. Il se rapproche donc de la faculté d'un pays à assurer ses achats avec l'extérieur et par conséquent plus prisé par les IBW.

Au vu de l'actualité, bon gré malgré, ce critère est de facto non pertinent et non nécessaire. Pendant la crise (le temps qu'elle durera), les pays se doivent de vivre, de survivre et donc de trouver des alternatives aux importations non essentielles. Des plus grands au plus petits, exportateurs ou importateurs nets, même avec des stocks de devises suffisants, on ne pourra pas importer à volonté ! Et en situation de déficit de devises, il faudra s'adapter et s'organiser autrement. L'occasion est donc donnée au pays importateurs nets des marchandises non essentielles de s'affranchir qui contraind, de manière implicite à rechercher des devises pour enrichir le reste du monde, i.e. les pays déjà. Du fait d'un nivellement vers le bas du niveau des importations pendant la crise, les pays comme le Cameroun devraient veiller à ne plus importer tout et rien. C'est une occasion de réaliser la rupture de notre modèle économique par une transformation structurelle radicale.

4. Quelles attitudes proactives un État comme le Cameroun pourraient adopter face à une telle situation ?

Prenant acte de ce qui précède et sans avoir la prétention d'avoir tout couvert, notre analyse oriente la réflexion prospective et les suggestions assorties vers quelques axes prioritaires ci-dessous :

a) la révision de la LDF 2020

Pour éviter de trainer un déficit budgétaire que l'on a vu venir. Les dépenses induites (prise en charge des quarantaines, soins aux personnes infectées, préventions, etc.) par la crise sanitaire doublées aux manques à gagner sur les recettes fiscales et non fiscales, invitent à plus de réalisme. Par ailleurs, les recettes attendues des emprunts intérieurs et extérieurs ne pourront pas être réalisées, d'une part par la diminution des ressources de la part des potentiels investisseurs, et d'autre part, en raison des priorités nationales des partenaires bilatéraux (Chine, Italie, France, Espagne, etc.).

D'autre part, il est évident que la dotation budgétaire (LDF 2020) du ministère de la santé publique sera largement dépassée – urgence sanitaire oblige ! Un collectif budgétaire est donc nécessaire pour permettre au Gouvernement de faire face à cette situation de crise. Il

est par ailleurs à relever pour s'en féliciter, l'élan de solidarité initié par certaines entreprises du secteur privé pour soutenir les efforts du Gouvernement. A cet effet, et pour plus de transparence, il apparaît judicieux de mettre en place un fonds d'urgence sécuritaire pour les interventions y relatives. Ce fonds pourrait être alimenté par des donations privées des particuliers ; des donations des partenaires au développement au titre de l'assistance humanitaire et autres *trust funds* ; des donations des entreprises du secteur privé ou parapublic, les fonds du Gouvernement, et autres ressources.

b) Le gel de la dette extérieure.

La situation de crise sanitaire internationale crée un cas de force majeure planétaire. Et dans le monde des affaires, la notion de cas de force majeure est connue et prévue dans les contrats. En attendant éventuellement une coalition multilatérale des débiteurs (on peut imaginer une attitude commune des pays africains ou des pays dits non alignés dans faisant bloc et un front uni face aux créanciers), le Cameroun devrait saisir ses créanciers et autres partenaires pour exprimer son impossibilité à honorer ses engagements à échéances (principal et intérêts dûs). La quantité résiduelle de devises disponibles devrait être privilégiée pour des besoins vitaux essentiels pour la survie des populations.

c) Contingement des importations des biens substituables

« *Je ne perds jamais. Pour chaque situation de la vie qui m'arrive, soit je gagne, soit j'apprends* », disait un sage africain dont la pensée est aujourd'hui enseignée (sans le citer) dans les cours de management moderne des organisations. On y enseigne qu'il faut savoir tirer leçon de chaque situation/événement et ainsi transformer les échecs et contraintes en opportunités ou atouts. Ainsi, la crise du Covid-19, par les mesures de confinement subies ou adoptées, aura eu pour conséquences de tester la capacité des États à vivre en « autarcie », bon gré malgré soi.

Et c'est là tout le défi et l'enjeu du passage d'une solution conjoncturelle ou ponctuelle à une attitude structurelle, un état d'esprit.

Car du fait de la situation de la rareté des devises, l'autorité monétaire nationale devrait veiller à ce que les seules devises qui sortent le soient pour importer les seuls biens que l'on ne peut pas produire localement à court terme et qui ont un caractère vital pour la survie : médicaments, pièces de rechange des machines et équipements de production, etc. La liste étant évidemment fermée.

Dans tous les cas, les importations de produits alimentaires devraient être limitées. Nul ne mourra s'il ne mange pas du pain ou du riz. On peut leur trouver des substituts locaux. C'est l'opportunité où jamais de booster l'agriculture locale et de faire changer les modes de consommation. Force majeure de confinement oblige. C'est comme cela que l'on tire avantage d'une crise comme celle-ci au lieu de la subir. Le déficit de la balance commerciale tant décrié peut enfin trouver un exutoire.

d) La mise en orbite d'un plan d'urgence numérique

L'ambition de cette proposition n'est pas de renier ce qui a été fait jusque-là. Certes le pays a achevé des infrastructures majeures dans le domaine : câble sous-marin, back-bone, installation de la fibre optique, etc. Beaucoup de réalisations mais la réalité amère est devant nous et révèle nos limites en capacités d'économie numérique :

- Limites en termes d'accès par la couverture géographique et le coût : les tarifs d'accès au téléphone et à l'internet au Cameroun restent encore parmi les plus élevés d'Afrique malgré le nombre d'opérateurs et la concurrence apparente ;
- Limites en termes de qualité avec des perturbations incessantes : coupures fréquentes, rythme et vitesse du débit, etc.

Ces constats font le lit des indicateurs défavorables à la compétitivité de l'économie camerounaise selon les agences de notations internationales (Doing Business, S&P, FR, CPIA, etc.). Les résultats d'exploitation de l'infrastructure numérique actuellement disponible au Cameroun (en mars 2020) ne permettent pas de répondre par une alternative efficace à la demande réelle et immédiate en présence.

Le plan d'urgence numérique suggéré devrait donc considérer l'accès au numérique comme un besoin social de base, à l'instar de l'accès à l'eau, à l'électricité, à la santé et à l'éducation ou à la route.

e) Renforcement des dispositifs de couverture sociale

Il est indéniable que la quantité de personnes en situation de pauvreté et de vulnérabilité va s'accroître dans les mois qui suivront la fin (quand ?) de la crise actuelle du Covid-19. Les conséquences sur le plan économique et social entraîneront plus de personnes (et de ménages) à replonger dans la précarité. Ainsi, importera-t-il de renforcer les mesures de protection sociale des plus vulnérables à travers l'effectivité de la couverture santé universelle (CSU) pour assurer la protection sociale par la gratuité de la prise en charge des personnes infectés, et victimes collatérales. On devrait anticiper sur une extension à des transferts monétaires à plus de ménages et aux personnes vulnérables touchées, selon le modèle des filets sociaux. La réflexion devrait commencer dès maintenant pour éviter une période creuse (pour raison de procédures) alors que les personnes bénéficiaires potentielles, seront le plus dans le besoin.

Dans cette optique, le pays devrait apprêter un dossier pays pour être éligibles au financement envisagé par la Banque Mondiale et autres partenaires dans le cadre des mesures d'accompagnement post-crise.

Conclusion

Les lois et règlements dans un Etat moderne et démocratique ont pour finalité le bien-être et l'épanouissement de ses populations. C'est pour cela qu'ils varient et s'adaptent d'un Etat à un autre et d'une période à une autre. Ils ne sont donc pas immuables ad vitam aeternam.

La flexibilité est devenue par conséquent un critère de management efficace des organisations et donc des Etats. Le monde est en situation d'urgence sanitaire internationale. Chaque pays s'organise pour sa survie. Le Cameroun ne fait pas exception. Le pays doit revoir sa loi de finances (budget 2020) et reconsidérer sa nouvelle stratégie de développement (SND 2030), en cours de validation par les autorités de la République, en y intégrant les orientations émergentes ci-dessus. C'est comme cela que s'ajuste un Etat moderne de façon interne et autonome.

Saisissons cette opportunité pour asseoir des mesures structurelles de base fortes et solides pour la refondation de notre modèle de développement économique et social.

Voici venu le temps favorable pour assurer et assumer la rupture./-

Annexe 1 : Principaux partenaires commerciaux en 2018

Principaux fournisseurs	Value in 2018 (USD thousand)	Trade balance 2018 (USD thousand)	Principaux Clients	Value in 2018 (USD thousand)	Trade balance 2018 (USD thousand)
Total	5 903 564	-1 086 145	Total	4 817 419	-1 086 145
1. China	1 706 517	-610 826	China	1 095 691	-610 826
2. France	595 075	-162 458	Italy	537 308	297 858
3. Belgium	375 167	-108 604	France	432 617	-162 458
4. Nigeria	301 283	-297 385	U'ted Arab Emir.	424 944	281 353
5. Italy	239 450	297 858	Netherlands	361 814	184 643
6. USA	193 228	36 068	India	304 140	139 456
7. Thailand	187 596	-185 332	Spain	293 820	179206
8. Netherlands	177 171	184 643	Belgium	266 563	-108 604
9. India	164 684	139 456	USA	229 296	36 068
10. Turkey	153 661	-106 680	Viet Nam	193 140	166 418

Source : UNTCTAD, UNCOMTRADE 2020

Annexe 2 : Part de marché des principaux partenaires du Cameroun en 2018

	Principaux Fournisseurs	valeur (millions de FCFA)	%	Principaux Clients	valeur (millions de FCFA)	%
	Total	3 405 172	100,00	Total	2 112 338	100,00
1	Chine	628 727	18,46	Chine	469 367	22,22
2	France	281 328	8,26	Italie	289 085	13,69
3	Nigeria	189 980	5,58	Pays-Bas	178 042	8,43
4	Pays-Bas	164 494	4,83	France	125 479	5,94
5	Thaïlande	143 681	4,22	Espagne	124 168	5,88
6	USA	132 684	3,90	Belgique	73 430	3,48
7	Togo	115 746	3,40	Bangladesh	70 143	3,32
8	Inde	115 176	3,38	Inde	67 144	3,18
9	Belgique	106 410	3,12	Viet Nam	64 671	3,06
10	Allemagne	101 962	2,99	Malaisie	63 339	3,00
11	Total 10	1 980 188	58,15	Tchad	55 553	2,63
12				USA	54 413	2,58
13				Allemagne	40 254	1,91
14	Autres	1 424 984	41,85	Autres	437 250	20,70

Source : INS Cameroun (Le commerce extérieur en 2018) et nos calculs

© cameercap-parc 24 /03/2020.
okoudabarne@gmail.com
okoudabarnabe@camercap-parc.org